

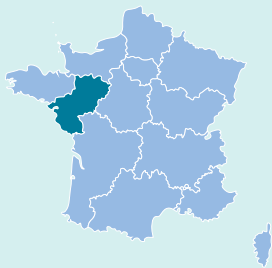


**Mettre en place une prise en charge conjointe et coordonnée, entre les infirmiers libéraux et le médecin généraliste, des patients en ALD qui ne peuvent pas se déplacer à la maison de santé**



**Porteur du projet :**  
Maison de Santé Laennec

**Partenaires :**  
Médecins généralistes de la MSP, cabinets infirmiers de Laennec, Offenbach, Myosotis et La Fontaine



**PAYS DE LA LOIRE**  
(ville de Saint-Nazaire)



**Durée :**  
3 ans extensible à 5 ans



Fonds pour l'innovation du système de santé (FISS) :  
472,5 K€  
Fonds d'intervention régional (FIR) :  
24,3 K€



**Patients :**  
150 adultes et personnes âgées



Publié au Recueil des Actes Administratifs le 10/11/2021



Financement complémentaire et partiellement substitutif: forfait global annuel par patient pour le suivi chronique du patient et la prise en charge de la ou des phases aiguës le cas échéant

